

REFERENTIEL

1) LES ECOLES DE MUSIQUE

a. Caractéristiques du profil A (Ecoles « centre »)

Eléments pédagogiques

- ▶ 150 élèves minimum inscrits
- ▶ 12 disciplines au moins et une offre de formation en éveil musical
- ▶ Un projet d'établissement incluant la pratique collective d'esthétiques variées (minimum quatuor)
- ▶ Des évaluations de fin de cycle à l'échelon départemental
- ▶ Un directeur pédagogique identifié et rémunéré dans le respect de la législation du travail sur la base d'au moins 10 heures hebdomadaires
- ▶ 12 enseignants minimum, diplômés à hauteur de 2/3 de l'effectif total
- ▶ Animation du territoire (projet organisé en partenariat avec d'autres écoles ou acteurs du territoire...) en lien avec la stratégie haut-rhinoise de réussite éducative

Eléments financiers

- ▶ Financement communal ou intercommunal

b. Caractéristiques du profil B

Eléments pédagogiques

- ▶ 20 élèves minimum inscrits
- ▶ 4 disciplines au moins
- ▶ Un projet d'établissement incluant la pratique collective (minimum quatuor)
- ▶ Une évaluation de fin de cycle à l'échelon départemental
- ▶ Un directeur pédagogique identifié
- ▶ 3 enseignants minimum, diplômés à hauteur de 1/3 de l'effectif total

Eléments financiers

- ▶ Financement communal ou intercommunal

2) LES STRUCTURES D'ENSEIGNEMENT DE LA DANSE

a. Caractéristiques du profil A

Eléments pédagogiques

- ▶ 4 élèves minimum par cours ;
- ▶ 3 esthétiques dispensées pendant l'année scolaire par des enseignants diplômés ⁽¹⁾ (groupes de 4 à 20 élèves)
- ▶ Un projet pédagogique annuel intégrant une programmation d'auditions, de master class, la présence d'artistes...
- ▶ Une évaluation des cycles 1 et 2 complets pour une esthétique dominante par élève ;
- ▶ Animation du territoire (projet organisé en partenariat avec d'autres écoles ou acteurs du territoire, auditions, restitution publique annuelle dans un espace scénique adapté...)
- ▶ Locaux en conformité avec la législation en vigueur

Eléments financiers

- ▶ Financement communal ou intercommunal

b. Caractéristiques du profil B

Eléments pédagogiques

- ▶ 4 élèves minimum par cours
- ▶ 1 esthétique dispensée pendant l'année scolaire par un enseignant diplômé ⁽¹⁾ (4 à 20 élèves)
- ▶ Un projet pédagogique simplifié annuel
- ▶ Une restitution publique annuelle dans un espace scénique adapté
- ▶ Locaux en conformité avec la législation en vigueur

Eléments financiers

- ▶ Financement communal ou intercommunal

⁽¹⁾ Titulaire du Diplôme d'Etat (loi du 10 juillet 1989), d'une dispense ou de l'Agrément départemental en danse hip hop ou africaine

3) LES STRUCTURES D'ENSEIGNEMENT DU THEATRE

a. Caractéristiques du profil A

Eléments pédagogiques

- ▶ 4 élèves minimum par atelier
- ▶ 3 ateliers dispensés pendant l'année scolaire par un enseignant diplômé ⁽²⁾ (groupes de 4 à 14 élèves)
- ▶ Un projet pédagogique simplifié annuel justifiant d'une pratique complémentaire sur au moins 4 séances et proposant des moments d'échanges et de rencontre avec des artistes
- ▶ Une évaluation interne (format à valider par le CDMC ou à choisir entre les 3 modèles qu'il propose)
- ▶ Animation du territoire (projet à organiser en partenariat avec d'autres écoles ou acteurs du territoire, auditions, restitution publique annuelle dans un espace scénique adapté...)

Eléments financiers

- ▶ Financement communal ou intercommunal

b. Caractéristiques du profil B

Eléments pédagogiques

- ▶ 4 élèves minimum par atelier
- ▶ 1 atelier dispensé pendant l'année scolaire par un enseignant diplômé ⁽²⁾ (4 à 14 élèves)
- ▶ Un projet pédagogique simplifié annuel (facultatif)
- ▶ Une restitution publique annuelle minimum dans des locaux aménagés et bénéficiant d'une infrastructure technique

Eléments financiers

- ▶ Financement communal ou intercommunal

(2) Titulaire du Certificat d'aptitude (CA) ou du Diplôme d'Etat (DE) ou de l'Agrément départemental d'enseignement du Théâtre

4) LES CONSERVATOIRES

Conservatoire à Rayonnement Communal de Saint-Louis
Conservatoire à Rayonnement Départemental de Colmar
Conservatoire à Rayonnement Départemental de Mulhouse

Actions et projets en articulation avec les axes culturels prioritaires du Département relevant de :

a) L'éducation et l'engagement pédagogique

- ▶ Innovations pédagogiques ;
- ▶ Consolidation d'une ou plusieurs disciplines ;
- ▶ Développement des pratiques collectives ;
- ▶ Accueil d'artiste en résidence ;
- ▶ Classe à Horaires Aménagés...

b) L'animation territoriale avec l'organisation de projets

- ▶ en partenariat avec d'autres structures dont des écoles du Schéma ;
- ▶ intégrant une dimension innovante ou pluridisciplinaire ;
- ▶ en direction des publics relevant des compétences départementales : collégiens, EHPAD, personnes en situation de handicap ou de fragilité sociale...

c) L'accessibilité de l'enseignement

- ▶ Politique tarifaire spécifique permettant l'accessibilité de l'enseignement à un large public.